

Lettre de Rougemont, en mission à l'armée du Rhin, qui transmet le don du 8ème bataillon de la Drôme pour les parents des défenseurs de la patrie, lors de la séance du 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794)

Ignace Rougemont

Citer ce document / Cite this document :

Rougemont Ignace. Lettre de Rougemont, en mission à l'armée du Rhin, qui transmet le don du 8ème bataillon de la Drôme pour les parents des défenseurs de la patrie, lors de la séance du 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 367;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_17205_t1_0367_0000_2

Fichier pdf généré le 07/10/2019

du Rhin, fait passer à la Convention nationale une somme de 215 L que le huitième bataillon de la Drôme destine au soulagement des parens des braves défenseurs de la patrie. Ils y joignent un écu de 6 L, une paire de boucles de jarretières et une paire de boutons de manche, le tout en argent, pour les faire passer au creuset national.

Mention honorable, insertion au bulletin (36).

[Rougemont, représentant du peuple, au président de la Convention nationale, de Strasbourg, le 22 fructidor an II] (37)

Citoyen président,

Je t'envoie cy-inclus la somme de deux cent quinze livres qui m'a été remise par les officiers du cy-devant 8^{ème} bataillon de la Drôme, faisant aujourd'hui partie de la 15^{ème} demi-brigade d'infanterie légère. Ils destinent cette somme au soulagement des parents des braves défenseurs de la République.

Ils y joignent encore un écu de six livres avec une paire de boucles de jarretière, une paire de boutons de manche en argent, pour les faire passer par le creuset national.

Je t'invite à en faire part à la Convention nationale.

Salut et fraternité.

ROUGEMONT.

Je t'annonce avec plaisir que ma mission est enfin terminée et que je pars demain pour me rendre dans le sein de la Convention.

25

La société populaire de Chinon-la-Montagne [ci-devant Château-Chinon], département de la Nièvre, fait part à la Convention nationale qu'elle a armé, monté et équipé deux de ses membres, qui ont volé à l'armée des Pyrénées Orientales.

Elle annonce que le district de Chinon a déjà fourni 8 000 livres de salpêtre, et que l'exploitation de ce sel y est toujours dans une grande activité.

Elle invite la Convention à rester à son poste, à diriger toujours d'une main ferme le char de la révolution, à terrasser tout ce qui lui résiste, et jure de la seconder, et de ne reconnoître d'autre point de ralliement qu'elle.

Mention honorable, insertion au bulletin (38).

(36) P.-V., XLVII, 8. Bull., 17 vend.; C. Eg., n° 782; M. U., XLIV, 281.

(37) C 321, pl. 1341, p. 21.

(38) P.-V., XLVII, 8. Bull., 17 vend. (suppl.); Bull., 24 vend. (suppl.).

[La société populaire de Chinon-la-Montagne à la Convention nationale, du 1^{er} vendémiaire an III] (39)

Citoyens représentants,

Nous vous annonçâmes, il y a quelques mois, que nous montions, armions et équipions deux de nos membres, qui en vrais Jacobins, s'étoient offerts généreusement à voler à la défense de la Patrie. Brulans d'impatience de partager les dangers et la gloire de nos braves frères d'armes, ils se sont rendus à l'armée des Pyrénées Orientales, où ils ont été incorporés dans un régiment de hussards. Ils ont, en nous quittant, juré de revenir vainqueurs, ou de périr en défendant la cause de la liberté. Ils sont français, ils sont républicains, ils tiendront leur serment.

Nous vous annonçons aussi avec une vive satisfaction, qu'il a déjà été fabriqué dans ce district huit mille livres de salpêtre; et que cette importante exploitation y est dans une grande activité.

Pour vous, dignes représentants, qui travaillez avec un zèle infatigable à consolider le bonheur du peuple dont vous avez toute la confiance. Vous qui avez sauvé tant de fois la patrie, restés inébranlables à votre poste : dirigés toujours d'une main ferme et vigoureuse le char de la révolution, terrassés, fondroyez tout ce qui lui résiste. Nous vous seconderons de toute l'énergie de notre patriotisme; et la Convention nationale sera toujours notre seul point de ralliement.

BENURUE, président,

MOROI, DEJON, LAVALETTE, secrétaires.

26

Le comité révolutionnaire du district de Rouen [Seine-Inférieure] annonce qu'il vient d'être formé en exécution de la loi du 7 fructidor; il félicite la Convention nationale sur l'attitude ferme et imposante qu'elle a déployée à l'époque et depuis la défaite du tyran Robespierre; il jure haine aux malveillans, quels qu'ils soient; et son seul cri de ralliement sera toujours : *Vive la République! vive la Convention nationale!*

Mention honorable, insertion au bulletin (40).

[Le comité révolutionnaire du district de Rouen à la Convention nationale, du 12 vendémiaire an III] (41)

Citoyens représentants,

Le comité révolutionnaire du district de Rouen vient d'être formé en exécution de la loi

(39) C 322, pl. 1352, p. 11.

(40) P.-V., XLVII, 9. Bull., 24 vend. (suppl.).

(41) C 321, pl. 1345, p. 13.